



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 24 septembre 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 18 septembre 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

M. PAOLINI, Mme JEANNE, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme FLAMENCOURT à M. LUCCIONI, Mme BERNARD à Mme NADAL, M. FILONI à Mme SANNA, Mme SICHU à Mme MASSEI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. MARCANGELI, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme VILLANOVA à M. ARESU, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI.

**Etaient absents :**

M. CAU, M. CASTELLANA, M. FERRARA, M. CHAREYRE, Mme PILLOTTI, BASTELICA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20180924-23018\_213-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2018  
Affichage : 27/09/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



**Séance du lundi 24 septembre 2018**

**Délibération N°2018/213**

**Signature d'une convention de partenariat avec le Centre  
Intercommunal d'Action Sociale**

**Monsieur le maire expose à l'assemblée :**

Conformément aux dispositions de l'article L.123-5 du Code de l'action sociale et des familles, le Centre intercommunal d'action sociale, ci-après dénommé CIAS, est chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social sur le territoire intercommunal, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées et collaboration avec d'autres services de la collectivité.

Il a un statut d'établissement public local.

Dans ce cadre, outre les missions spécifiques confiées par les textes, le CIAS est chargé par la Ville de diverses missions d'action sociale contribuant ainsi à la mise en œuvre des politiques publiques municipales, notamment à destination des populations fragilisées.

La convention qui est proposée a pour objet de préciser les relations entre les services municipaux et ceux du CIAS, afin, d'une part, de permettre à la ville de continuer à bénéficier de l'expertise de l'action sociale détenue par le CIAS et, d'autre part, de permettre aux agents du CIAS de continuer à bénéficier du soutien technique des services municipaux

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'autoriser le maire à signer la convention de partenariat avec le CIAS

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER  
LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de Mme Caroline Corticchiato, adjointe déléguée  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date 21 septembre du 2018 ;

Considérant l'intérêt d'un conventionnement entre la ville d'Ajaccio et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS),

**AUTORISE LE MAIRE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

A signer la convention de partenariat avec le CIAS

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.  
(Suivent les signatures)**



**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**

Page 2 sur 2